

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Municipalité de La Macaza | 79047 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Katia Morin, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de La Macaza pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 6 mai 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	47
Analyse des charges consolidées	59

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Municipalité de La Macaza

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1er janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autre point

Les états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers consolidés une opinion non modifiée en date du 10 avril 2023.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*  
Comptables professionnels agréés



BENJAMIN LAGARDE, CPA auditeur  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Sainte-Agathe-des-Monts, le 6 mai 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	2 681 152	2 059 014
Compensations tenant lieu de taxes	2	652 213	629 654
Quotes-parts	3		
Transferts	4	1 218 996	5 903 215
Services rendus	5	464 903	476 887
Imposition de droits	6	160 892	206 776
Amendes et pénalités	7	18 631	15 602
Revenus de placements de portefeuille	8	3 684	1 261
Autres revenus d'intérêts	9	56 797	37 935
Autres revenus	10	35 548	40 257
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	5 292 816	9 370 601
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	920 801	955 536
Sécurité publique	15	481 951	485 799
Transport	16	1 861 533	1 887 653
Hygiène du milieu	17	299 121	369 733
Santé et bien-être	18		
Aménagement, urbanisme et développement	19	367 432	352 122
Loisirs et culture	20	537 282	458 093
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	145 089	74 065
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	4 613 209	4 583 001
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	679 607	4 787 600
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	13 582 060	8 794 460
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	13 582 060	8 794 460
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29	14 261 667	13 582 060

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	733 462	1 001 259
Débiteurs (note 5)	2	8 130 444	7 932 428
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	41 805	26 009
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	8 905 711	8 959 696
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		6 015 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	449 274	1 117 426
Revenus reportés (note 11)	12	8 716	18 379
Dette à long terme (note 12)	13	8 752 287	2 465 401
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	73 236	33 564
	16	9 283 513	9 649 770
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(377 802)	(690 074)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	14 540 129	14 247 779
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	88 511	17 572
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	10 829	6 783
	23	14 639 469	14 272 134
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	14 261 667	13 582 060
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	14 261 667	13 582 060
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	14 261 667	13 582 060

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	679 607	4 787 600
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	1 120 355)(	6 412 492)
Produit de cession	3	536	
Amortissement	4	828 005	789 120
(Gain) perte sur cession	5	(536)	
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(292 350)	(5 623 372)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(70 939)	1
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(4 046)	(6 783)
	13	(74 985)	(6 782)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	312 272	(842 554)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(690 074)	152 480
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(690 074)	152 480
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21	(377 802)	(690 074)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	679 607	4 787 600
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	828 005	789 120
Autres			
▪ Gain sur cession d'immos	3.1	(536)	
	4	1 507 076	5 576 720
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(198 016)	(5 892 723)
Autres actifs financiers	6		1 246
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(628 480)	692 341
Revenus reportés	8	(9 663)	25 170
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(70 939)	1
Autres actifs non financiers	12	(4 046)	(6 783)
	13	595 932	395 972
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1 120 355)	(6 412 492)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	536	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(1 119 819)	(6 412 492)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(49 020)	(22 173)
Cession	22	33 224	21 864
	23	(15 796)	(309)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	6 640 839	1 946 631
Remboursement de la dette à long terme	25	(266 047)	(80 688)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(6 015 000)	4 139 400
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(87 906)	(290)
Autres			
▪	28.1		
	29	271 886	6 005 053
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(267 797)	(11 776)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 001 259	1 013 035
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 001 259	1 013 035
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	733 462	1 001 259

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Municipalité a été reconstituée le 1er janvier 2006, en vertu du décret 1074-2005 du gouvernement du Québec le 9 novembre 2005, et est régie par le code municipal du Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent le surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Municipalité excluant les partenariats et les organismes qu'elle contrôle.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs, passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, du « Complexe environnemental de la Rouge », de la « Régie de collecte environnementale de la Rouge » et de la « Régie de la sécurité du service incendie de la Vallée de la Rouge », partenariats auxquels elle participe.

**B) Comptabilité d'exercice**

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### C) Actifs financiers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

#### D) Passifs

##### *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

#### E) Actifs non financiers

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective à compter de leur date de mise en service selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 à 20 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

#### **Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

#### **Stocks de fourniture**

Les stocks de fourniture sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

#### **F) Revenus**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

#### **G) Avantages sociaux futurs**

##### **Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

#### **H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Le poste « Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) » est établi en vertu de diverses modalités prévues au Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le poste de DCTP de la Municipalité est créé aux fins suivantes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement - Autres : Représente le solde de la dette à long terme relative à des activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes concernées. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Le Complexe a choisi d'affecter aux DCTP l'écart entre l'évaluation initiale de l'obligation et le passif comptabilisé à titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement au 1er janvier 2023. Cet écart est amorti sur la durée estimative de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement déterminée lors de l'évaluation initiale de l'obligation, soit linéairement sur 10 ans et fait l'objet d'une affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales. Le solde du DCTP devra être complètement amorti lors de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres créances à recevoir et les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et autres actifs financiers, s'il y a lieu, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales, les mutations et les amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt temporaire, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer, et des dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

*Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Municipalité tient notamment compte des facteurs suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

*Dettes à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - *Instruments financiers*, SP 3041 - *Placements de portefeuille*, SP 2601 - *Conversion des devises* et SP 1201 - *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

**Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption des nouvelles recommandations n'a eu qu'un impact concernant son partenariat avec le Complexe environnemental de la Rouge et par le fait même sur la quote-part de la Municipalité dans le passif relié aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisation de cet organisme. Cependant, la Municipalité n'est pas en mesure de confirmer l'absence ou la présence d'amiante pour certains de ces bâtiments, de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer si la Municipalité est en présence d'une obligation pour ses immobilisations.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers consolidés de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2023
<b>État des résultats</b>	
<b>Charges</b>	
Hygiène du milieu	7 285 \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(7 285)\$</b>
Excédent (déficit accumulé) au début de l'exercice	- \$
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>(7 285)\$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023
<b>État de la situation financière</b>	
Passifs	
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	73 236 \$
Autres passifs (Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement)	(33 564)\$
	39 672 \$
Actifs financiers nets (Dette nette)	39 672 \$
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	35 986 \$
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement	(7 285)\$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(32 387)\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	32 387 \$
	(7 285)\$

	2023
<b>État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)</b>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	(32 387)\$
Variation des immobilisations corporelles	
Acquisition	(35 986)\$
Amortissement	3 599 \$
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	(32 387)\$
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	- \$
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	(32 387)\$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023
<b>Renseignements complémentaires - Résultats détaillés</b>	
<b>Charges</b>	
Hygiène du milieu	3 686 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	3 599 \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(7 285)\$</b>

	2023
<b>Renseignements complémentaires - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</b>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(7 285)\$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Immobilisations corporelles	
Amortissement	3 599 \$
Affectations	
Activités d'investissement	35 986 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(32 387)\$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(7 285)\$</b>

	2023
<b>Renseignements complémentaires - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales</b>	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Immobilisations corporelles	
Hygiène du milieu	35 986 \$
Affectations	
Activités de fonctionnement	35 986 \$
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 733 462	1 001 259
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 733 462	1 001 259
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 733 462</b>	<b>1 001 259</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 501	302
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

**Note****5. Débiteurs**

	2023	2022
Taxes municipales	9 151 800	143 616
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 7 578 141	7 453 295
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 240 723	170 500
Organismes municipaux	13 35 323	34 065
Autres		
▪ Intérêts	14.1 42 013	62 171
▪ Mutations	14.2 39 763	38 508
▪ Autres	14.3 42 681	30 273
	15 8 130 444	7 932 428
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 7 237 633	1 406 700
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 7 237 633	1 406 700
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21 22 104	18 293
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22 91 592	45 829
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23 98 579	68 138
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24 7 287 075	6 715 308
Ministère de la Culture et des Communications	25	
Autres ministères/organismes	26 100 895	624 020
	27 7 578 141	7 453 295

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 7 834 350 \$.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	41 805	26 009
	35	41 805	26 009
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	41 805	26 009
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

<b>Autres placements affectés (Quote-part de la MRC dans les placements de portefeuille du Complexe environnemental de la Rouge)</b>	2023	2022
Obligations municipales	- \$	20 861 \$
Certificats de placement garanti, intérêt au taux de 2,09 %, échéant en janvier 2024	4 682 \$	5 148 \$
Fonds communs de placement dans des obligations gouvernementales et municipales (cours du marché : 2 136 561 \$)	37 123 \$	- \$
	<b>41 805 \$</b>	<b>26 009 \$</b>

Les placements de portefeuille affectés sont constitués de la quote-part revenant à la Municipalité des placements de portefeuille du Complexe figurant dans un compte en fiducie constituant le fonds de gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement technique de Rivière-Rouge.

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 650 000 \$ au 31 décembre 2023 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

Le Complexe environnemental de la Rouge dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 250 000 \$ au 31 décembre 2023 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

La Régie de collecte environnementale de la Rouge dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 150 000 \$ au 31 décembre 2023 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	199 648	746 091
Salaires et avantages sociaux	42	153 406	76 616
Dépôts et retenues de garantie	43		259 634
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts	45.1	84 662	27 971
▪ Autres	45.2	11 558	7 114
	46	449 274	1 117 426

**Note**

La valeur comptable des crédoeurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 394 646 \$.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	3 180	12 353
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	3 270	3 270
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	2 266	2 756
	61	8 716	18 379

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,35	5,79	2024	2028	62	8 840 669	2 465 877
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	8 840 669	2 465 877
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 88 382)	( 476)
					72	8 752 287	2 465 401

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		688 859			688 859
2025	74		727 315			727 315
2026	75		773 885			773 885
2027	76		826 885			826 885
2028	77		5 823 725			5 823 725
2029 et plus	78					
	79		8 840 669			8 840 669
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		8 840 669			8 840 669

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

		2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84		
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	64 573	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	13 529	
	90	78 102	

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		33 564
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	73 236	
Autres			
▪	94.1		
	95	73 236	33 564
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	69 550	
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	3 686	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	73 236	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**Quote-part de la Municipalité dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Complexe environnemental de la Rouge**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Complexe concernent seulement une décharge contrôlée, soit le Lieu d'enfouissement technique (LET).



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture du LET découlent des obligations du Complexe à voir à la remise en état, à la surveillance et à l'entretien du lieu d'enfouissement, une fois sa durée de vie utile échu. Les cellules d'enfouissement actuellement construites ont une capacité résiduelle de 208 336 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 3 188 mètres cubes). La durée de vie restante estimative de la décharge au 31 décembre 2023 est de 9 ans. Le Complexe est autorisé par décret à une capacité maximale d'enfouissement de 1 200 000 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 18 360 mètres cubes) et pourrait éventuellement augmenter sa capacité d'enfouissement de 415 969 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 6 364 mètres cubes) dans une phase d'exploitation future.

Activités de fermeture de la décharge contrôlée - Frais de recouvrement final

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,40 %
Période d'actualisation*	10 ans
Taux d'inflation	3,40 %

\* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Le montant de l'obligation est engagé dès que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge sans égard au volume de déchets mis en décharge.

Aucune garantie financière n'est exigée relativement à cette obligation.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 32 090 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2023 pour les activités de fermeture est de 32 090 \$.

Activités d'après fermeture de la décharge contrôlée

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,40 %
Période d'actualisation*	39 ans
Taux d'inflation	3,40 %

\* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de 30 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les activités de maintenance, notamment de la surveillance environnementale, la gestion des eaux de surface et souterraines ainsi que la lixiviation, l'entretien des matériaux tampons et les autres activités sont habituellement nécessaires durant un minimum de trente années suivant la fermeture du site.

Le montant de l'obligation est engagé au fur et à mesure que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge, donc en fonction du volume de déchets enfouis.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 41 106 \$.

Un décret exige que l'organisme constitue une garantie financière pour la gestion des activités d'après fermeture. À cet effet, une fiducie d'utilité sociale a été établie. Le solde de l'encaisse et des placements en fiducie au 31 décembre 2023 est de 42 306 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2023 pour les activités d'après-fermeture est de 41 106 \$.

L'écart entre le solde de l'encaisse et des placements affectés à titre de garantie financière et le solde de l'obligation au 31 décembre 2023 d'un montant de 1 160 \$ est présenté à titre de fonds réservés dans l'excédent accumulé.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	620 307	9 212		629 519
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	15 063 270	644 165		15 707 435
Autres					
▪ Loisirs	105.1	1 170 147	36 234		1 206 381
▪ Cellules d'enfouissement et autres	105.2		268 238		268 238
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	1 281 137	42 704		1 323 841
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 682 916	28 434		1 711 350
Ameublement et équipement de bureau	110	234 209	28 873	230	262 852
Machinerie, outillage et équipement divers	111	793 922	132 048	6 010	919 960
Terrains	112	68 758	698		69 456
Autres	113				
	114	20 914 666	1 190 606	6 240	22 099 032
Immobilisations en cours	115	70 447	(70 251)		196
	116	20 985 113	1 120 355	6 240	22 099 228
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	298 154	32 746		330 900
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	3 741 647	375 586		4 117 233
Autres					
▪ Loisirs	120.1	517 017	142 363		659 380
▪ Cellules d'enfouissement et autres	120.2		88 127		88 127
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	422 916	45 102		468 018
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	993 304	58 900		1 052 204
Ameublement et équipement de bureau	125	248 529	6 073	230	254 372
Machinerie, outillage et équipement divers	126	515 767	79 108	6 010	588 865
Autres	127				
	128	6 737 334	828 005	6 240	7 559 099
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	14 247 779			14 540 129
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

<b>Quote-part de la Municipalité dans les OMHS du Complexe environnemental de la Rouge incluse dans les immobilisations corporelles</b>	<b>Solde au début</b>	<b>Addition</b>	<b>Cession</b>	<b>Total</b>
OMHS - Incluses dans la catégorie « Infrastructures - Autres »				
Coût	- \$	35 986 \$	- \$	35 986 \$
Amortissement cumulé	- \$	( 3 599)\$	- \$	( 3 599)\$
<b>Solde à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>32 387 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>32 387 \$</b>

**16. Propriétés destinées à la revente**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		<b>Solde au début</b>	<b>Addition</b>	<b>Cession / Ajustement</b>	<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Divers	144.1	10 829	6 783
Autres			
▪	145.1		
	146	10 829	6 783

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée auprès de différents fournisseurs de services. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 309 968 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024 -	121 916 \$
2025 -	106 034 \$
2026 -	72 578 \$
2027 -	5 664 \$
2028 -	3 776 \$

Le Complexe environnemental de la Rouge s'est engagé auprès de différents fournisseurs, la quote-part de la Municipalité sur le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 24 038 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024 -	14 658 \$
2025 -	8 813 \$
2026 -	567 \$

**20. Droits contractuels**

S.O.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		6 015 000
	148		6 015 000
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		6 015 000

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par la Municipalité.

Les budgets du Complexe environnemental de la Rouge, de la Régie de collecte environnementale de la Rouge et de la Régie de la sécurité du service incendie de la Vallée de la Rouge ne sont pas inclus dans le budget présenté.

**25. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, aux prêts et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, est composé de comptes non en souffrance de 51 427 \$ (2022 - 58 878 \$).

La Municipalité est d'avis qu'aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire pour couvrir le risque de non-paiement.

### *Placements de portefeuille*

La Municipalité atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Municipalité considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>31 décembre 2023</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	394 646 \$	- \$	- \$	- \$	394 646 \$
Dettes à long terme	688 859 \$	1 501 200 \$	6 650 610 \$	- \$	8 840 669 \$
	<u>1 083 505 \$</u>	<u>1 501 200 \$</u>	<u>6 650 610 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>9 235 315 \$</u>

<b>31 décembre 2022</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	6 015 000 \$	- \$	- \$	- \$	6 015 000 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 083 840 \$	- \$	- \$	- \$	1 083 840 \$
Dettes à long terme	177 100 \$	314 600 \$	1 580 000 \$	- \$	2 071 700 \$
	<u>7 275 940 \$</u>	<u>314 600 \$</u>	<u>1 580 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>9 170 540 \$</u>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts, les placements de portefeuille et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 7 335 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	2 059 014	2 663 769	2 681 152			2 681 152
Compensations tenant lieu de taxes	2	629 654	655 557	652 213			652 213
Quotes-parts	3					435 222	
Transferts	4	444 031	554 792	428 514		985	429 499
Services rendus	5	388 309	362 270	357 458		107 445	464 903
Imposition de droits	6	206 776	144 000	160 892			160 892
Amendes et pénalités	7	15 602	15 000	18 631			18 631
Revenus de placements de portefeuille	8					3 684	3 684
Autres revenus d'intérêts	9	37 909	20 000	56 768		29	56 797
Autres revenus	10	13 056	28 648	24 070		11 478	35 548
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	3 794 351	4 444 036	4 379 698		558 843	4 503 319
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	5 468 628		787 726		1 771	789 497
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	5 468 628		787 726		1 771	789 497
	22	9 262 979	4 444 036	5 167 424		560 614	5 292 816
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	887 757	949 231	862 201	29 158	29 442	920 801
Sécurité publique	24	458 346	460 554	465 409	1 558	268 029	481 951
Transport	25	1 273 731	1 537 951	1 228 511	633 022		1 861 533
Hygiène du milieu	26	338 454	363 841	347 547	22 982	110 769	299 121
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	348 718	388 320	364 028	3 404		367 432
Loisirs et culture	29	387 716	472 541	465 356	71 926		537 282
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	66 144	68 394	130 682		14 407	145 089
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	742 563		762 050	( 762 050)		
	34	4 503 429	4 240 832	4 625 784		422 647	4 613 209
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	4 759 550	203 204	541 640		137 967	679 607

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	4 759 550	203 204	541 640	679 607
Moins : revenus d'investissement	2 (	5 468 628)(	)	787 726)(	1 771)(
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(709 078)	203 204	(246 086)	136 196
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	742 563		762 050	65 955
Produit de cession	5			536	536
(Gain) perte sur cession	6			(536)	(536)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	742 563		762 050	65 955
<b>Propriétés destinées à la vente</b>					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (	50 600)(	195 300)(	65 033)(	70 748)(
	18	(50 600)	(195 300)	(65 033)	(70 748)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	141 586)(	)	16 056)(	51 091)(
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	76 117		40 430	40 430
Excédent de fonctionnement affecté	21			121	121
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 138)	(7 904)	(23 115)	9 342
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				16 835
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(69 607)	(7 904)	1 259	(24 793)
	26	622 356	(203 204)	698 276	(29 586)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	(86 722)		452 190	106 610

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	5 468 628	787 726	1 771	789 497
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	( 66 551)	( 14 879)	( )	( 14 879)
Sécurité publique	3	( )	( 1 306)	( 30 559)	( 31 865)
Transport	4	( 6 066 238)	( 827 868)	( )	( 827 868)
Hygiène du milieu	5	( 47 759)	( 9 212)	( 218 844)	( 228 056)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 121 320)	( 17 687)	( )	( 17 687)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	( 6 301 868)	( 870 952)	( 249 403)	( 1 120 355)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13	( )	( )	( )	( )
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14		644 067	165 839	809 906
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	141 586	16 056	51 091	67 147
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	92 606	7 611	3 565	11 176
Excédent de fonctionnement affecté	17			489	489
Réserves financières et fonds réservés	18	480 865	101 508	9 545	111 053
	19	715 057	125 175	64 690	189 865
	20	(5 586 811)	(101 710)	(18 874)	(120 584)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(118 183)	686 016	(17 103)	668 913

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	869 039	559 252	174 210	733 462
Débiteurs (note 5)	2	7 861 416	8 077 580	52 864	8 130 444
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4			41 805	41 805
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	8 730 455	8 636 832	268 879	8 905 711
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	6 015 000			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 019 120	406 875	42 399	449 274
Revenus reportés (note 11)	12	17 889	8 716		8 716
Dettes à long terme (note 12)	13	2 071 700	8 263 521	488 766	8 752 287
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			73 236	73 236
	16	9 123 709	8 679 112	604 401	9 283 513
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(393 254)	(42 280)	(335 522)	(377 802)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	13 822 838	13 931 736	608 393	14 540 129
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	17 572	88 511		88 511
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22		10 829		10 829
	23	13 840 410	14 031 076	608 393	14 639 469
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	568 498	868 204	45 933	914 137
Excédent de fonctionnement affecté	25		104 447	27 289	131 736
Réserves financières et fonds réservés	26	307 902	272 288	24 228	296 516
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	32 703	32 703
Financement des investissements en cours	28	(587 083)	56 155	73 131	129 286
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	13 157 839	12 687 702	134 993	12 822 695
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	13 447 156	13 988 796	272 871	14 261 667
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	1 309 262	1 126 388	1 334 390	1 237 199
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	322 848	252 559	281 596	261 959
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 829 022	1 646 860	1 739 034	1 972 629
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	52 429	114 650	128 705	70 888
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	15 965	16 032	16 384	3 177
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	676 076	670 836	235 614	182 867
Transferts	15				
Autres	16	1 700	1 776	2 643	610
Autres					
Transferts	17	24 730	22 903	22 903	25 783
Autres	18	8 800	11 280	19 799	9 054
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		762 050	828 005	789 120
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Autres	21.1		450	450	5 218
Réclamations dommages	21.2				24 497
Charge désactualisation OMHS	21.3			3 686	
	22	4 240 832	4 625 784	4 613 209	4 583 001

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	914 137	614 306
Excédent de fonctionnement affecté	2	131 736	13 060
Réserves financières et fonds réservés	3	296 516	333 007
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	32 703)(	12 300)
Financement des investissements en cours	5	129 286	(566 917)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	12 822 695	13 200 904
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	14 261 667	13 582 060
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	868 204	568 498
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	45 933	45 808
	11	914 137	614 306
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budget 2024	12.1	104 447	
	13	104 447	
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ CER et RCER	14.1	27 289	13 060
	15	27 289	13 060
	16	131 736	13 060

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ Coûts post-fermeture LET	19.1	1 160	886
	20	1 160	886
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	103 346	186 336
Organismes contrôlés et partenariats	22	6 744	11 663
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	42 779	
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26	16 324	12 556
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	14 000	7 000
Autres			
▪ Fonds environnemental	30.1	112 163	114 566
	31	295 356	332 121
	32	296 516	333 007

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	16 835)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
	45 (	16 835)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	15 868)(
	57 (	15 868)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 (	32 703)(
		12 300)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	132 028
Investissements à financer	66 (	2 742)(
	67	566 917)
	129 286	(566 917)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	14 540 129
Propriétés destinées à la revente	69	14 247 779
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	14 540 129
	74	14 247 779
Ajustements aux éléments d'actif	75	14 540 129
	75	14 247 779
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 (	8 752 287)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	88 382)(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	2 465 401)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	476)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (	7 237 633
	82 (	1 406 700
	83 (	15 868
	84	12 301
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	1 587 168)(
	82 (	1 046 876)
	83 (	130 266)(
	84	(1))
	1 717 434)(	1 046 875)
	12 822 695	13 200 904

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
Contribution à un REER collectif			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	64 573	
Autres régimes	115		
	116	64 573	

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	
<b>Description du régime</b>			
CARRA			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	4 015	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	13 529	
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	13 529	

**Note**



## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	2 339 199	2 358 515	2 358 515	1 754 495
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	2 339 199	2 358 515	2 358 515	1 754 495
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	16 605	16 005	16 005	15 058
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	194 875	193 105	193 105	175 660
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17		1	1	
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20	113 090	113 526	113 526	113 801
Activités d'investissement	21				
	22	324 570	322 637	322 637	304 519
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	324 570	322 637	322 637	304 519
	27	2 663 769	2 681 152	2 681 152	2 059 014

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	612 205	608 861	586 302
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	43 352	43 352	43 352
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	655 557	652 213	629 654
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	655 557	652 213	629 654

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			6 508
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	460 265	302 685	302 685
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			33 067
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	19 000	28 093	29 078
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			(42)
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	2 000	3 347	1 997
Activités culturelles				
Bibliothèques	82		9 228	1 000
Autres	83			
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	481 265	343 353	364 905

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86	30 441	30 441	68 138
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	734 586	734 586	5 400 490
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			290
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	9 212	9 212	
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105		1 771	
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	13 487	13 487	
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	787 726	789 497	5 468 918

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	53 880	65 514	53 879
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	19 647	19 647	15 513
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	73 527	85 161	69 392
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	554 792	1 216 240	5 903 215



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142	19 800	14 474	14 474
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	19 800	14 474	14 474
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147		11 405	11 405
Autres	148		541	541
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151		11 946	11 946
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		6 351	2 769
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		34 994	6 718
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160	167 200	146 874	148 258
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	167 200	146 874	189 603
				175 727

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			420
	172			420
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	187 000	173 294	216 023
				204 303

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	220	390	278
	182	220	390	278
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184		56 188	73 872
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187		56 188	73 872
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189	165 000	174 830	164 433
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	165 000	174 830	164 433
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	800	900	5 013
Matières recyclables	202		191	2 415
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	800	1 091	7 428

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	9 250	7 853	7 853
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220	9 250	7 853	7 853
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	175 270	184 164	248 880
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	362 270	357 458	464 903
				272 584
				476 887

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	9 000	8 625	8 520
Droits de mutation immobilière	225	135 000	151 813	198 126
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227		454	130
	228	144 000	160 892	206 776
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	229	15 000	18 631	15 602
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	230		3 684	1 261
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	231	20 000	56 768	37 935
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		536	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			2 222
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	28 648	24 070	38 035
	242	28 648	24 070	40 257
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	174 491	166 431	262	166 693	166 693	158 495
Greffe et application de la loi	2	156 696	106 303	1 266	107 569	107 569	127 122
Gestion financière et administrative	3	468 302	449 343	13 355	462 698	492 140	533 064
Évaluation	4	79 552	74 705		74 705	74 705	62 150
Gestion du personnel	5						
Autres							
▪ Divers	6.1	70 190	65 419	14 275	79 694	79 694	74 705
	7	949 231	862 201	29 158	891 359	920 801	955 536
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	204 690	205 812		205 812	205 812	198 798
Sécurité incendie	9	254 654	255 017	1 558	256 575	271 559	281 760
Sécurité civile	10	1 210	4 580		4 580	4 580	5 241
Autres	11						
	12	460 554	465 409	1 558	466 967	481 951	485 799
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	755 536	743 302	625 901	1 369 203	1 369 203	1 285 659
Enlèvement de la neige	14	757 429	460 749	2 717	463 466	463 466	572 190
Éclairage des rues	15	8 750	6 435	1 126	7 561	7 561	12 221
Circulation et stationnement	16	11 200	11 301	2 736	14 037	14 037	12 424
Transport collectif							
Transport en commun	17	5 036	6 724		6 724	6 724	4 617
Transport aérien	18			542	542	542	542
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	1 537 951	1 228 511	633 022	1 861 533	1 861 533	1 887 653

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	45 275	33 705	3 704	37 409	52 423
Réseau de distribution de l'eau potable	23		612	13 300	13 912	14 543
Traitement des eaux usées	24					
Réseaux d'égout	25			1 734	1 734	1 734
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	27 955	28 170		84 788	87 847
Élimination	27	26 802	24 774	3 593	27 069	44 079
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	49 450	46 947		22 210	11 040
Tri et conditionnement	29	61 138	69 457	651	18 890	15 014
Matières organiques						
Collecte et transport	30	45 395	40 945		239	15 680
Traitement	31	18 215	17 461		11 313	8 006
Matériaux secs	32	39 727	43 080		34 903	45 523
Autres	33				4 246	2 621
Plan de gestion	34				12	27
Autres	35					
Cours d'eau	36	49 884	42 396		42 396	69 398
Protection de l'environnement	37					
Autres	38					1 798
	39	363 841	347 547	22 982	370 529	369 733
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40					
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43					

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	271 477	268 156	3 404	271 560	271 560	256 589
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	24 842	24 379		24 379	24 379	19 409
Tourisme	48	12 795	9 393		9 393	9 393	9 996
Autres	49	14 600	12 757		12 757	12 757	13 136
Autres	50	64 606	49 343		49 343	49 343	52 992
	51	388 320	364 028	3 404	367 432	367 432	352 122
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	27 810	27 844	17 924	45 768	45 768	42 114
Patinoires intérieures et extérieures	53	9 946	3 755	26 604	30 359	30 359	30 781
Piscines, plages et ports de plaisance	54			3 543	3 543	3 543	3 543
Parcs et terrains de jeux	55	202 107	193 454	21 482	214 936	214 936	171 821
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	112 913	113 093		113 093	113 093	112 913
	59	352 776	338 146	69 553	407 699	407 699	361 172
Activités culturelles							
Centres communautaires	60			52	52	52	52
Bibliothèques	61	115 343	122 280	2 321	124 601	124 601	91 703
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	4 422	4 930		4 930	4 930	5 166
	65	119 765	127 210	2 373	129 583	129 583	96 921
	66	472 541	465 356	71 926	537 282	537 282	458 093



**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	52 429	111 620		111 620	125 457	70 754
Autres frais	69		3 030		3 030	3 248	134
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	15 965	16 032		16 032	16 384	3 177
	72	68 394	130 682		130 682	145 089	74 065
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		762 050 (	762 050)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	9 212	9 212	47 759
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		197 987	
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	762 223	644 165	5 974 784
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11		36 234	10 667
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		42 704	68 138
Édifices communautaires et récréatifs	14			118 250
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		28 434	138 925
Ameublement et équipement de bureau	18	4 764	28 873	4 322
Machinerie, outillage et équipement divers	19	94 753	132 048	49 647
Terrains	20		698	
Autres	21			
	22	870 952	1 120 355	6 412 492

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	9 212	9 212	47 759
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Autres infrastructures	5	762 223	878 386	5 985 451
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	99 517	232 757	379 282
	12	870 952	1 120 355	6 412 492

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 059 177	809 906	266 047	1 603 036
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	1 059 177	809 906	266 047	1 603 036
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 406 700	5 830 933		7 237 633
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 406 700	5 830 933		7 237 633
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 406 700	5 830 933		7 237 633
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 406 700	5 830 933		7 237 633
	19	2 465 877	6 640 839	266 047	8 840 669
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	2 465 877	6 640 839	266 047	8 840 669

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	8 351 400
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 742
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	42 779
Débiteurs	8	7 237 633
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	1 073 730
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	468 913
Endettement net à long terme	14	1 542 643
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	1 413 983
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	2 956 626
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	2 956 626
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	



**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefte et application de la loi	1	8 995	8 822	7 028
Évaluation	2	79 552	74 705	62 150
Autres	3	44 265	48 840	34 582
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	254 654	255 017	1 244
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 021	959	798
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 496	1 486	1 169
Matières résiduelles	12	223 455	218 084	26 960
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	24 209	28 299	18 913
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	24 842	24 379	19 408
Autres	21	12 795	9 393	9 996
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	792	852	619
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	676 076	670 836	235 614

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	870 952	6 301 868
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	870 952	6 301 868

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	6,09	35,00	8 281,25	*****	*****	*****
Professionnels	2	0,00	0,00	0,00	*****	*****	*****
Cols blancs	3	5,90	35,00	9 977,88	*****	*****	*****
Cols bleus	4	6,87	40,00	13 720,95	*****	*****	*****
Policiers	5	0,00	0,00	0,00	*****	*****	*****
Pompiers	6	0,00	0,00	0,00	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7	0,00	0,00	0,00	*****	*****	*****
	8	18,86		31 980,08	*****	*****	*****
Élus	9	7,00			125 831	21 978	147 809
	10	25,86			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		9 212			9 212
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	428 514	662 826	115 688		1 207 028
	7	428 514	672 038	115 688		1 216 240

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	130 682	66 144
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	130 682	66 144
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	130 682	66 144

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Yves Bélanger	1.1 Maire	28 046	14 023		
Marie Segleski	1.2 Conseiller	9 349	4 674		
Brigitte Chagnon	1.3 Conseiller	9 349	4 674		
Benoit Thibeault	1.4 Conseiller	9 349	4 674		
Raphael Ciccariello	1.5 Conseiller	9 349	4 674		
Joelle Kergoat	1.6 Conseiller	9 349	4 674		
Kula Joseph	1.7 Conseiller	10 338	4 674		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ 250 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**



**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 \_\_\_\_\_ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 \_\_\_\_\_ 24 992 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC ANTOINE-LABELLE

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 \_\_\_\_\_ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44  300 568 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45  460 749 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46  \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47  \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48  \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49  743 302 \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50  \$

- Systèmes de drainage

51  \$

- Abords de routes

52  \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53  743 302 \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54  \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55  \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56  1 204 051 \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57  2024-05-111

b) Date d'adoption de la résolution

58  2024-05-13

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2022-02-52
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2022-02-14
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 8
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 4
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1          

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2          

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3          

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4          **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5          

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6          

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7          **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8          

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9          **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière  
modification : 2024-05-10 15:09  
\_\_\_\_\_